



DELIBERATION DU GRAND JURY DES JOURNEES DE L'ENTREPRENEURIAT BURKINABE – EDITION 2017

La commission jury des Journées de l'Entrepreneuriat Burkinabé édition 2017, composée de membres issus du secteur financier, de la recherche, de personnes ressources du secteur privé et des représentants des différents donateurs, a eu à travailler respectivement pour les lauréats de la distinction :

- Des prix d'excellence qui visent à magnifier le secteur privé par des trophées de reconnaissance pour le mérite d'entreprise et d'entrepreneurs ;
- Et de la compétition des plans d'affaires (COPA) qui vise à donner la possibilité à des porteurs de projets d'entreprise de réaliser leurs rêves grâce à l'appui financier qui leur est octroyé sous forme de subventions.

Ces deux distinctions rappelons le, sont des événements majeurs dans le cadre des JEB.

Le jury tient à remercier la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF) et l'ensemble de ses partenaires que sont :

- Pour les « **Prix d'excellence** » :
 - o Le Village Artisanal de Ouagadougou (VAO) ;
 - o La Chambre des Métiers de l'Artisanat du Burkina Faso (CMABF) ;
 - o L'Agence de Financement et de Promotion des petites et moyennes entreprises (AFP-PME) ;
 - o Le Laboratoire National du Bâtiment des Travaux Publics (LNBTP) ;
 - o Le Conseil Burkinabé des Chargeurs (CBC) ;
 - o L'Agence pour la Promotion des Exportations (APEX) ;
 - o La Maison de l'Entreprise du Burkina Faso.
- Pour la compétition des plans d'affaires :
 - o Le cabinet CAGEFIC
 - o L'ONATEL SA
 - o La Bank Of Africa ;

- La banque Atlantique ;
- La banque CBAO
- L'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA).
- La Fondation Coris ;
- La Banque mondiale à travers le Projet Pôle de Croissance de Bagré.

Le jury rappelle également qu'au titre de chacune de ces deux distinctions, il a travaillé selon ses procédures habituelles qui se sont renforcées et rendues plus efficaces au fil des années d'expériences.

Avant de vous décrire le processus d'organisation et les résultats, permettez-moi de dire merci au nom de la MEBF, ses partenaires et l'ensemble des membres jury un grand merci à la Présidente sortante Madame TRAORE Félicité pour le travail abattu pendant six (6) ans comme présidente du Jury.

Merci à la MEBF et à ses partenaires pour le choix porté sur ma personne.

1. De l'organisation pour les prix d'excellence

Le processus de sélection des lauréats aux « prix d'excellence » a été essentiellement piloté par les différents donateurs. Sur la base de critères propres à chaque donateur, une liste de deux (2) à trois (3) nominés par catégorie envoyée par chaque donateur, des informations complémentaires ont collectées sur le comportement civique des entreprises nominées (auprès de la Direction des Impôts et la Caisse nationale de sécurité sociale).

Suite aux compléments d'informations collectées sur chacun des nominés la liste définitive des lauréats a été validée comme suit selon les catégories ci-après :

- Catégorie prix institutionnel : **07** distinctions ;
- Catégorie prix national : **02** distinctions.

2. De l'organisation pour la compétition des plans d'affaires

Cette année, dans le cadre de la compétition des plans d'affaires, la MEBF et ses partenaires ont davantage renforcé le processus de préparation des candidats pour le montage de leurs plans.

Ainsi donc, après avoir enregistré **1193 candidatures**, **16 sessions de formation** ont été organisées au profit de **1180 candidats** à la compétition dans douze (12) régions du Burkina Faso autour de l'esprit d'entreprise et la maturation de l'idée de projet.

Cette année, dans le cadre de la mobilisation des jeunes, **8 séances** de formation à l'esprit d'entreprise et au montage des plans ont été organisées dans les universités, grandes écoles et centres de formation professionnelle, ce qui a permis de **toucher 784 étudiants**.

Un effort particulier a été fait à endroit de la diaspora. En effet, en plus des actions de communications, l'organisation d'une séance de formation par Skype a été rendue possible grâce à l'appui de l'association Diaspora for Développement (D4D) représentée par Madame Armand OUATTARA. Merci bien Mme OUATTARA.

Après ces formations, un dispositif de coaching pour le montage des plans d'affaires a été mis en place dans l'ensemble des régions pour accompagner les candidats dans l'élaboration de leur plan d'affaires.

A la date de clôture du dépôt des dossiers le 04 mai 2017, **758 plans d'affaires** ont été enregistrés.

Pour l'examen de ces dossiers, le jury, à l'instar des éditions précédentes, a travaillé en trois étapes : une étape de présélection, une étape de sélection et une dernière étape d'entretien avant la délibération finale.

Les critères de sélection des plans d'affaires étaient entre autres :

- *La Pertinence du projet*
- *La Faisabilité technique et financière du projet*
- *L'Existence de Marché*
- *La Rentabilité du projet*
- *Le Profil du promoteur (c'est-à-dire le lien avec l'activité prévue)*
- *L'Impact économique du projet*

L'entretien oral avec chaque candidat a permis d'*apprécier* :

- *Le talent du promoteur, mais surtout la corrélation du couple projet/promoteur ;*
- *la maîtrise du projet et surtout la motivation.*

A l'issue des délibérations, **39 plans d'affaires** ont été primés sur **les 758** plans pour un montant total de **cent vingt- six millions cinq cent mille (126.500.000)** de francs CFA sous forme de subvention.

A cela, j'ajoute un (1) **prix en nature d'une valeur de deux millions (2.000.000) de francs CFA et des kits de connexion.**

3. Les recommandations du jury

- Le jury a relevé avec satisfaction le nombre élevé de participation par rapport à l'édition précédente, il a cependant noté l'insuffisance de projets créatifs et innovants qui répondent aux exigences de certains donateurs.
- Il a aussi constaté une faiblesse dans la qualité des plans d'affaires montés, car beaucoup de projets n'étaient pas clairement définis et manquaient aussi d'informations pour convaincre sur la viabilité et la rentabilité.

Ainsi,

- le jury invite la Maison de l'Entreprise et ses partenaires à intégrer dans leur démarche de promotion de l'entrepreneuriat des actions de formation à l'esprit d'entreprise, à la créativité, à l'endroit des jeunes (étudiants) au cours des formations.
- Il invite la Maison de l'Entreprise et ses partenaires à prendre en compte dans les formations, la possibilité de former les personnes qui assistent les candidats à monter leurs plans d'affaires afin de garantir un minimum de qualité des business plans soumis à la compétition.
- Par ailleurs, le jury a noté une présence réelle des banques et établissements financiers ; ce qu'il faut saluer fortement. Cette collaboration offre de nombreuses opportunités et c'est pourquoi le jury recommande à la MEBF de poursuivre les réflexions avec ces derniers, afin de trouver ensemble les synergies de collaboration pour donner plus d'efficacité et de rayonnement à la compétition.

4- Délibération pour les lauréats des « *Prix d'excellence* »

Le jury a retenu les lauréats suivants, selon 2 catégories de distinction de prix que sont le prix « *institutionnel* » et le prix « *national* »

4.1- Catégorie « Prix institutionnel »

| | Donateurs | Prix | Lauréats | Prix | Motivations du choix |
|---|--|--|--|---|--|
| 1 | Village Artisanal de Ouagadougou (VAO) | Meilleur artisan VAO de l'année 2016 | MONSIEUR BONKOUNGOU SALFO | Une attestation, un Trophée et la somme de 100.000 F CFA | <ul style="list-style-type: none"> Le respect du cahier des charges pour l'occupation de l'atelier (paiement des redevances et versement des charges variables) Le chiffre d'affaires réalisé Le nombre d'apprentis formés l'originalité et l'innovation dans la production la mise en valeur de la matière première locale la qualité des produits (finition et harmonie des couleurs) L'accès au marché (gestion des commandes, respect des délais et conformité, facilité de transport) Respect de l'environnement |
| 2 | Chambre des Métiers de l'Artisanat du Burkina Faso (CMABF) | Meilleur Artisan de la Catégorie « Textile, habillement cuir et peau » | EMANA CONFECTION ET FORMATION BAFIOGO FASO DANFANI | Une Attestation et la somme de 100 000 F | <ul style="list-style-type: none"> Dynamisme professionnel (marchés exécutés) Respect des délais Qualité de la production Formalisation de l'entreprise |

| | | | | | |
|---|---|--------------------------------------|--|-------------------------------|--|
| 3 | Agence de Financement et de Promotion des petites et moyennes entreprises (AFP-PME) | Meilleur promoteur 2016 de l'AFP-PME | CENTRE AVICOLE DE BOBO DIOULASSO (CAB) SARL | Une attestation et un Trophée | <ul style="list-style-type: none"> • Respect de l'échéancier de remboursement • Respect du plan de financement • Implication personnelle du promoteur dans la vie de l'entreprise • Emplois directs créés et ou consolidés • Situation du promoteur vis-à-vis de la législation fiscale • Situation du promoteur vis-à-vis de la législation sociale |
| 4 | Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF) | Membre Modèle MEBF | SATRAD CLOTURE ESPACE (SCE) HAGE INDUSTRIES | Une attestation et un Trophée | <ul style="list-style-type: none"> • Etre à jour de ses cotisations • Participer aux activités de la MEBF • Défend les intérêts de la Maison • Consomme les services de la MEBF |
| 5 | Laboratoire national du bâtiment et des travaux (LNPTP) | Meilleure entreprise en BTP | COGEB INTERNATIONAL | Une attestation et un Trophée | <ul style="list-style-type: none"> • Qualité des matériaux utilisés • Méthode de travail • Respect des normes de construction |

2- Catégorie prix national

| | Donateurs | Prix | Lauréats | Prix | Motivations du choix |
|---|--|--|--|--|--|
| 1 | Conseil Burkinabè des Chargeurs (CBC) | Meilleur chargeur de l'année 2016 | SOCIETE DE COMMERCE ZIDNABA ET FRERES (SOCOZIF) | Une attestation et un Trophée | <ul style="list-style-type: none"> • le tonnage à l'exportation • le tonnage à l'importation • la prise en compte des Techniques de l'information et de la communication • l'implication dans les activités du CBC • l'utilisation des services du CBC • le comportement vis à vis de l'ensemble des acteurs de la chaîne des transports |
| 2 | Agence pour la Promotion des exportations du Burkina (APEX- Burkina) | Meilleur exportateur dans la filière Miel | APISAVANA DE L'ONG WEND-PUIRE | Une attestation, un Trophée et La prise en charge du lauréat pour sa participation à une Foire Internationale (Lomé (FILO) ou Dakar (FIDAK)) (billet d'avion aller- retour, frais de location du stand, frais d'hébergement et restauration | <ul style="list-style-type: none"> • Régularité sur le marché extérieur (avoir exporté de façon consécutive sur les trois dernières années • Participation aux activités de l'APEX-Burkina (foires, exposition, renforcement des capacités etc...) • N'avoir pas été primé durant les cinq dernières éditions |

V- Lauréats de la compétition des plans d'affaires

Dans cette catégorie huit (8) donateurs ont accompagné le processus pour une enveloppe globale de **126.500.000 F CFA** ; ce sont :

- ✓ L'ONATEL SA 6 kits de connexion et accessoires
- ✓ Le Cabinet CAGEFIC pour un accompagnement du plus jeune candidat d'une valeur de 2 millions de francs CFA
- ✓ La Banque CBAO avec un prix d'une valeur de 500.000 F CFA.
- ✓ la BANK OF AFRICA avec 2 prix d'une valeur totale de 1 million de FCFA
- ✓ La Banque Atlantique avec un prix d'une valeur de 1 million de F CFA
- ✓ L'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA) avec deux prix d'une valeur totale de 2 millions de FCFA
- ✓ La Fondation Coris avec 8 prix d'une valeur de 42 millions de FCFA
- ✓ La Banque mondiale à travers le Projet Pôle de Croissance de Bagré avec 20 prix d'une valeur totale 80 millions F CFA

Liste des lauréats

| | IDENTITE | TITRE PROJET | MONTANT PRIX |
|----|---|---|---|
| | ONATEL SA | | |
| 1. | Monsieur ZONGO Pawendtaore Eliezer | Agrintel | <ul style="list-style-type: none">• 1 Clé 3G+• 5 GIGA de connexion |
| 2. | Monsieur Sidiki NANA | Création d'une plateforme d'apprentissage ouvert à distance | <ul style="list-style-type: none">• Clé 3G +• 5 GIGA de connexion |

| | | | |
|------------------------|---------------------------------------|--|--|
| 3. | Monsieur OUATTARA ADAMA MICHEL | Ouverture d'une start-up informatique | <ul style="list-style-type: none"> • Clé 3G+ • 5 GIGA de connexion |
| 4. | Monsieur MONE Harouna | Projet de mise en place d'un centre de formation et de maintenance informatique à Garango | <ul style="list-style-type: none"> • Clé 3G+ • 5 GIGA de connexion |
| 5. | Monsieur KINDO Salifou | Projet de création d'une plateforme mobile et web de vente de tickets des compagnies de transport en ligne par la startup YIKISHOP | <ul style="list-style-type: none"> • 1 Clé 3G+ • 5 GIGA de connexion • un smartphone HUAWEI Y330 |
| 6. | Madame KAFANDO/KANKO Germaine | E-commerce associé à un centre d'appel. | <ul style="list-style-type: none"> • 1 Clé 3G+ • 5 GIGA de connexion • Un smartphone HUAWEI Y330 |
| CABINET CAGEFIC | | | |
| | Monsieur ZABRAMBA T. Jacob | Extension d'un garage automobile dans la ville de Ziniaré | <p>Une valeur de 2 millions de francs CFA correspondant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Trois formations • Un coaching pour l'élaboration ou la finalisation de son plan d'affaires • Coaching pour la recherche de financement • Accompagnement pendant 12 mois |
| CBAO | | | |
| 1 | Madame BAZEMO Angèle Gwladys | Projet de transformation de beurre de karité en produits cosmétiques bio au Burkina Faso | 500.000 F CFA |

| BANK OF AFRICA (BOA) | | | |
|--|---|---|-----------|
| 1 | Monsieur ZABRAMBA T. Jacob | Extension d'un garage automobile dans la ville de Ziniaré | 500.000 |
| 2 | Monsieur SAWADOGO S. Pauline | Projet de renforcement d'un atelier de tissage et de teinture à Kaya | 500 000 |
| BANQUE ATLANTIQUE | | | |
| 1 | Madame ZIDA Angèle | La production, la transformation et la commercialisation du Moringa dans la commune de Yako | 1.000.000 |
| UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE (UEMOA) | | | |
| 1 | UNION DES TRANSFROMTRICES DE MANIOC DE BOGANDE | Renforcement des activités de transformation du manioc | 1.000.000 |
| 2 | Monsieur YAMEOGO W. K. Aristide | Renforcement de la capacité de production intensive de poulets de race locale par l'agrandissement de l'élevage Kiswendesida dans le village de Songdin | 1.000.000 |

| FONDATION CORIS | | | |
|------------------------|---|---|------------|
| 1. | Monsieur YONLI DIAKOAGRI | Projet de réalisation d'une unité avicole | 3 000 000 |
| 2. | Monsieur HIEN Yanfaar | Culture irriguée de banane à Batié | 3 000 000 |
| 3. | Monsieur DEMTEO Martin | Projet de renforcement des capacités de production de la ferme S.E.E.P dans la commune de Kayao | 4 000 000 |
| 4. | Monsieur YAMEOGO W. K. Aristide | Renforcement de la capacité de production intensive de poulets de race locale par l'agrandissement de l'élevage Kiswendesida dans le village de Songdin | 5 000 000 |
| 5. | Monsieur BOTONI Guy Stéphane | Le potager du Faso | 5 000 000 |
| 6. | Monsieur NACAMBO Idrissa Sompagnimdi | Projet de renforcement d'une unité de production et de transformation de feuille et graines de moringa en produits alimentaires | 5 000 000 |
| 7. | Monsieur PITROIPA Abdoul Razack | Mise en place d'une ligne de production de frites crues | 7 000 000 |
| 8. | Monsieur TAPSOBA Wennetouin Gaetan et Madame TAPSOBA W. Edvige | Mise en place d'une boulangerie de proximité à Diapaga | 10 000 000 |

| PROJET « POLE DE CROISSANCE DE BAGRE » PPCB | | | |
|--|----------------------------------|---|------------------|
| 1. | Madame LOURE Aminata | Modernisation et renforcement de capacité d'une unité de production de savon à base de beurre de karité | 1 500 000 |
| 2. | Monsieur NOMBRE Abdoulaye | Renforcement des capacités de production de la ferme apicole JOITORLAIT à Garango | 2 000 000 |
| 3. | Groupement NACOUMA | Renforcement des capacités de production et de commercialisation de Soumbala | 2 000 000 |
| 4. | Groupement WEND PANGA | Renforcement des capacités de production et de commercialisation du Groupement WEND PANGA | 2 000 000 |
| 5. | Groupement SOUGR NOOMA | Projet de renforcement des capacités agroalimentaires du Groupement en production de pâte et huile d'arachide | 2 500 000 |
| 6. | Monsieur KERE Benjamin | Projet de renforcement des capacités de l'élevage de porcs améliorés à Gngangdin/Bittou | 2 500 000 |
| 7. | Monsieur GOUEM Boubakar | Renforcement de l'atelier de coupe couture de boubou traditionnel | 3 000 000 |
| 8. | Monsieur MARE Y. Elie | Projet de création d'une unité d'embouche porcine (UEP) à DINDIEGO | 3 000 000 |

| | | | |
|-----|--|---|------------------|
| 9. | Groupement KOUGOULE | Renforcement des capacités en production de pâte d'arachide | 3 500 000 |
| 10. | Monsieur LOURE Mahamed | Unité de production de poulet local à Sampema | 3 500 000 |
| 11. | Groupement Féminin d'étuveuses de riz de Déma | Renforcement des capacités d'étuvage du riz local du groupement | 4 000 000 |
| 12. | Groupement KONTO de MEDIGA | Construction d'une unité de transformation de Manioc | 4 000 000 |
| 13. | Monsieur ZABRE Malgawendé | Renforcement d'une embouche bovine par intégration de biodigesteurs et production de fumure organique | 4 000 000 |
| 14. | Groupement DAKOUHAN de Loaba | Renforcement des capacités du Groupement féminin DAKOUHAN de Loaba | 4 500 000 |
| 15. | Monsieur KERE Boukaré | Renforcement des capacités de production commerciale de piment rouge | 5 000 000 |
| 16. | Groupement WEND NA MANES YELA de Sawenga | Renforcement de capacité de capacité de production de production de miel du Groupement | 5 000 000 |
| 17. | COOPERATIVE BEOG YINGA | Production de riz de variété TS2 à Bagré | 5 000 000 |
| 18. | Groupement VENEGRE | Renforcement de la production maraichère intensive du groupement féminin VENEGRE de Bega N°2 | 5 000 000 |

| | | | |
|-----|---|--|-------------------|
| 19. | Association des Femmes Actives de Boussouma (AFAB) | Projet de renforcement des capacités de l'unité de production et de commercialisation de purée de tomate de l'association des femmes actives de Boussouma (AFAB) | 8 000 000 |
| 20. | Comité d'Irrigant de Fougou | Projet de réaménagement du périmètre irrigué de Fougou pour le développement des cultures de contre saison | 10 000 000 |

Fait à Ouagadougou, le 09 juin 2017

La Présidente du Jury

Madame Patricia BADOLO

Membres

- Félicité TRAORE
- COULIBALY Awa
- BILGO Hamidou
- DJIM Doumbe
- KONE Boubacar
- OUEDRAOGO Joachim

TRAORE Alban
KAMBIRE Maria
KYELEM Clarisse Eléonore
OUEDRAOGO Mohamed
BELEM Antoine
KABORE Félicité